



La société de promotion de
la photographie du Québec □

Documentation

ACCÈS AUX COMPTES CONJOINTS GOOGLE POUR LE DÉPÔT DES FICHIERS NUMÉRIQUES

Procédure

Exercice 2018-2019

28 août 2018



Dépôt des fichiers numériques sous Google Disque

1. Généralités

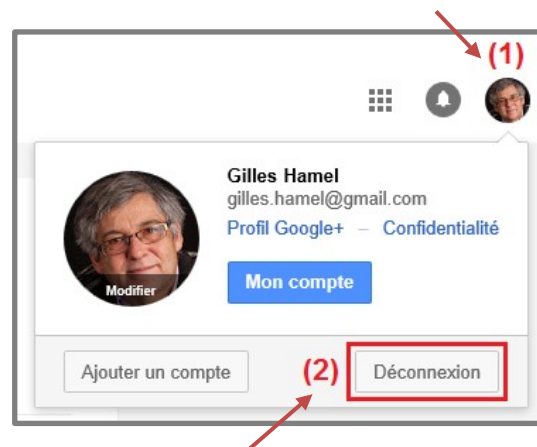
- 1.1. Afin de faciliter le transfert des photos en fichiers numériques des clubs vers «La Société», un compte Google Disque (Google Drive) a été créé pour chacun des clubs photo participants à une activité SPPQ (concours ou exposition). Ceci s'applique aux activités suivantes :
 - Le Circuit photo
 - Le Défi interclubs Mongeon-Pépin
 - La Galerie Gaston Chouinard (anciennement Galerie Antique)
 - Les clubs photo s'exposent au MNP ¹ (anciennement Les clubs photo s'exposent chez Lozeau)
¹ *Musée national de la photographie - Drummondville*
- 1.2. La technologie Google Drive est compatible avec les plateformes PC et MAC. Vous n'avez besoin d'aucun logiciel complémentaire pour son utilisation sur votre ordinateur ou votre tablette.
- 1.3. Prendre note que les comptes doivent servir uniquement aux activités de «La Société». Les fichiers déposés doivent être en lien avec les concours et expositions organisés par «La Société». Aussi, «La Société» se réserve le droit de supprimer tout fichier ou dossier créé pour les besoins internes du club et qui ne font pas l'objet d'un partage avec «La Société».
- 1.4. Après son inscription, chaque club participant à un concours ou une exposition ([article 1.1](#)) recevra par courriel les identifiants de son compte, soit : le code d'accès, le mot de passe et un numéro de téléphone de récupération.
 - Le code d'accès se présente sous la forme d'une adresse de courriel, exemple : club.municipalité@sppq.com
 - Le mot de passe est constitué d'une (1) lettre majuscule suivie de sept (7) chiffres, exemple : A1234567. Il faut respecter la casse lors de la saisie
 - Le numéro de téléphone de récupération à dix (10) chiffres, exemple : 514-555-5555
- 1.5. Le compte créé pour le club demeurera permanent. Celui-ci est partagé par «La Société» avec le club participant. Toutefois, «La Société» en demeure l'unique propriétaire en tout temps et de façon irrévocable. À ce titre, les identifiants du compte (code d'accès, mot de passe et téléphone de récupération) ne devront être modifiés d'aucune façon par les clubs.
- 1.6. De plus, les offres de Google pour adhérer au service Gmail (ou tout autre service) avec comme résultat la création d'une adresse de messagerie devront être déclinées par le club et cette étape devra être ignorée. Aucun service connexe ne doit être ajouté.
- 1.7. Tous les éléments identifiés en rouge ainsi que la procédure de sécurité décrite à l'[article 2.6](#) sont d'une importance capitale et doivent être appliquées à la lettre par les clubs. Il est impératif que les procédures de connexion et de sécurité soient respectées sans quoi le compte peut se voir verrouiller par le processus de sécurité Google et devenir par le fait même inaccessible.

2. Procédure d'accès au compte Google (premier accès)

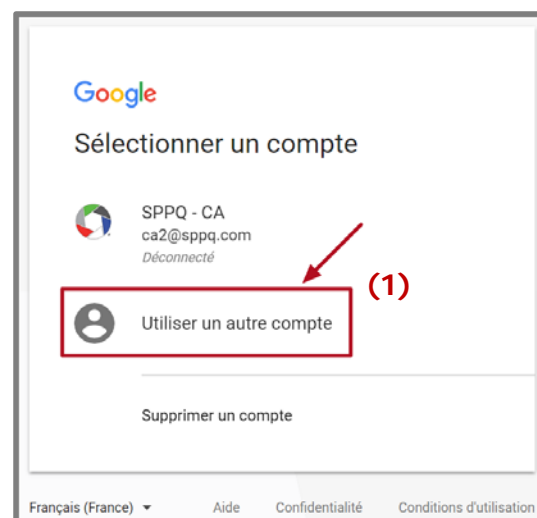
- 2.1. Que vous possédiez déjà ou non un compte Google, vous devrez vous connecter avec les identifiants du compte attribués à votre club par «La Société».
- 2.2. Pour accéder à ce compte Google, il vous suffit d'avoir un navigateur Internet compatible. Aucun abonnement ou logiciel supplémentaire ne sont requis pour déposer vos fichiers numériques. Voir la liste des [navigateurs internet compatibles](#).
- 2.3. [Connectez-vous au site Web de Google](#) ou copier l'adresse suivante dans la barre de navigation - <https://www.google.ca/> - pour ouvrir la page d'accueil des services Google et enregistrez-la dans vos favoris.
- 2.4. Si vous possédez déjà un compte Google, vous devez vous déconnecter de celui-ci afin d'éviter toute confusion avant « d'ajouter le compte » attribué à votre club photo. Ici, la vigilance est de rigueur puisque la connexion à un compte demeure active tant et aussi longtemps qu'il n'y pas eu déconnexion. Maintenant, si vous n'en détenez aucun, passez à l'[article 2.5](#).

Pour déconnecter votre compte :
Accédez à votre compte Google personnel, puis :

- Cliquer sur l'icône d'identification du compte (1) apparaissant en haut à droite de l'écran, puis sur <Déconnexion> (2)



- À l'écran suivant, cliquer sur <Utiliser un autre compte> (1). Passer ensuite à la 2^e étape de l'article suivant ([article 2.5](#))

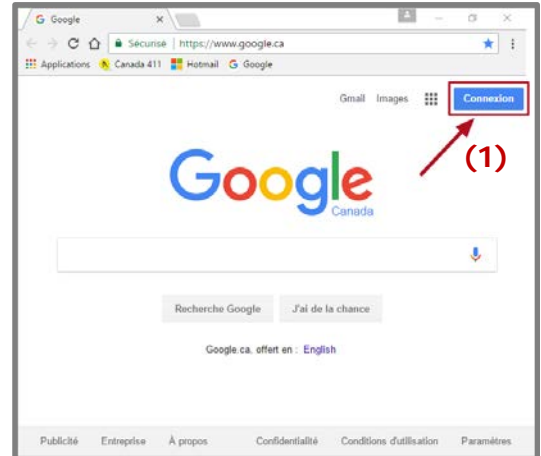


CONCOURS ET EXPOSITIONS SPPQ
DÉPÔT DES FICHIERS NUMÉRIQUES AU COMPTE GOOGLE

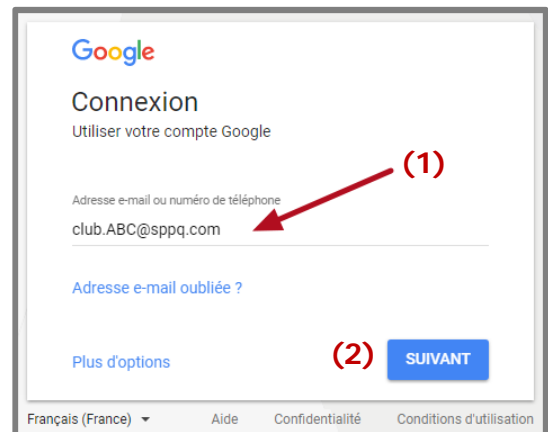
2.5. Saisir le code d'accès du club photo et le mot de passe qui vous ont été fournis par «La Société».

Connectez-vous au compte du club

- Dans le cas où vous ne possédez pas déjà de compte, cliquer sur <Connexion> à la page d'accueil de Google (1)



- Saisir le code d'accès (adresse de courriel) du compte attribué à votre club photo par «La Société» (1), puis sur <Suivant> (2)



- À l'écran qui suit, saisir le mot de passe attribué par «La Société» au compte de votre club (1), puis sur <Suivant> (2)



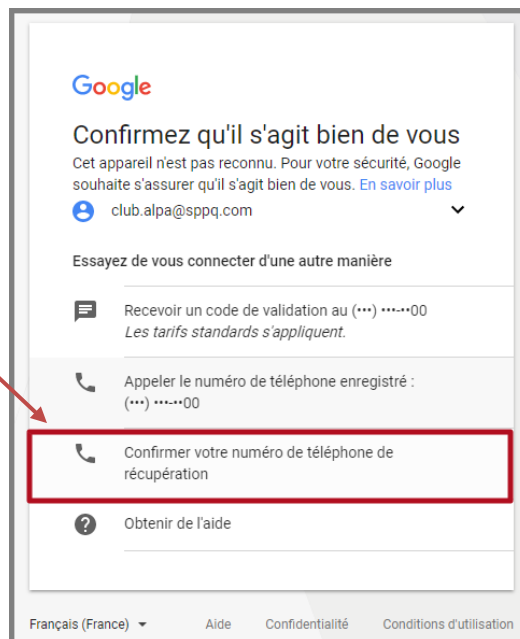
CONCOURS ET EXPOSITIONS SPPQ
DÉPÔT DES FICHIERS NUMÉRIQUES AU COMPTE GOOGLE

2.5. Processus de sécurité lié aux comptes Google et vérification d'identité.

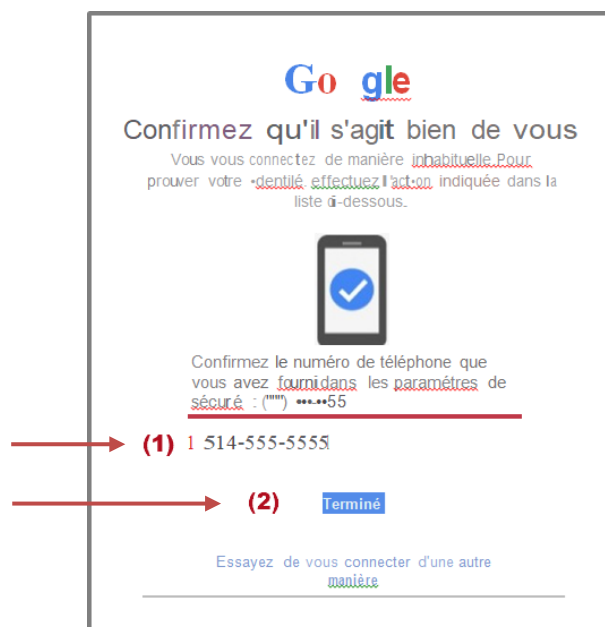
→ **Note** : Cette étape peut apparaître ou non de façon aléatoire.

Très important

- Lors de la 1^{re} ouverture d'un compte Google existant sur un nouvel ordinateur, Google amorce un processus de sécurité afin de vérifier que vous êtes bien autorisé à utiliser ce compte. À cette fin, il vous propose trois (3) choix.
- Vous devez impérativement sélectionner la 3^e option soit, confirmer le numéro de téléphone de récupération...
- Saisir ensuite le numéro de téléphone de récupération qui vous a été transmis par «La Société». Ne jamais modifier ce numéro.



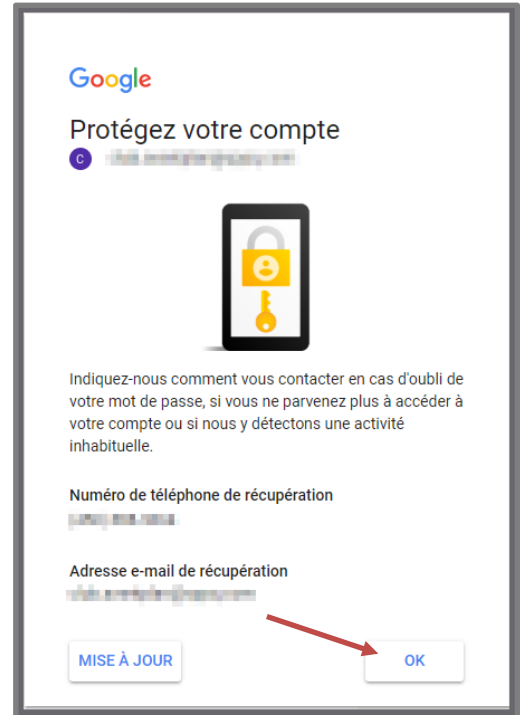
- Saisir le numéro de téléphone de récupération qui vous a été transmis par «La Société» **(1)**
- Cliquer sur <Terminé> **(2)**



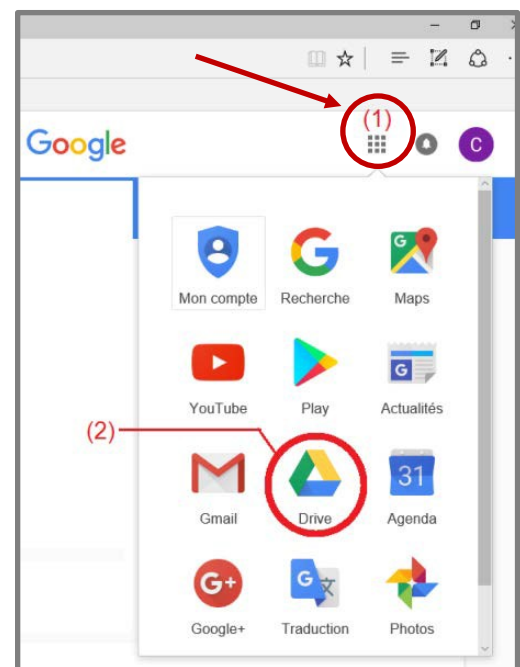
3. Dépôt des fichiers

- 3.1. Accéder au compte Google attribué à votre club.
Si vous étiez déconnecté, au besoin, saisir le code d'accès du compte et le mot de passe tel que décrit aux étapes antérieures.

- 3.2. Si la fenêtre illustrée ci-contre apparaît, **ne pas appuyer sur <Mise à jour>.** Simplement cliquer sur <OK> pour confirmer les informations déjà affichées. **Ne jamais modifier le numéro de téléphone de récupération ni aucune autre information.**

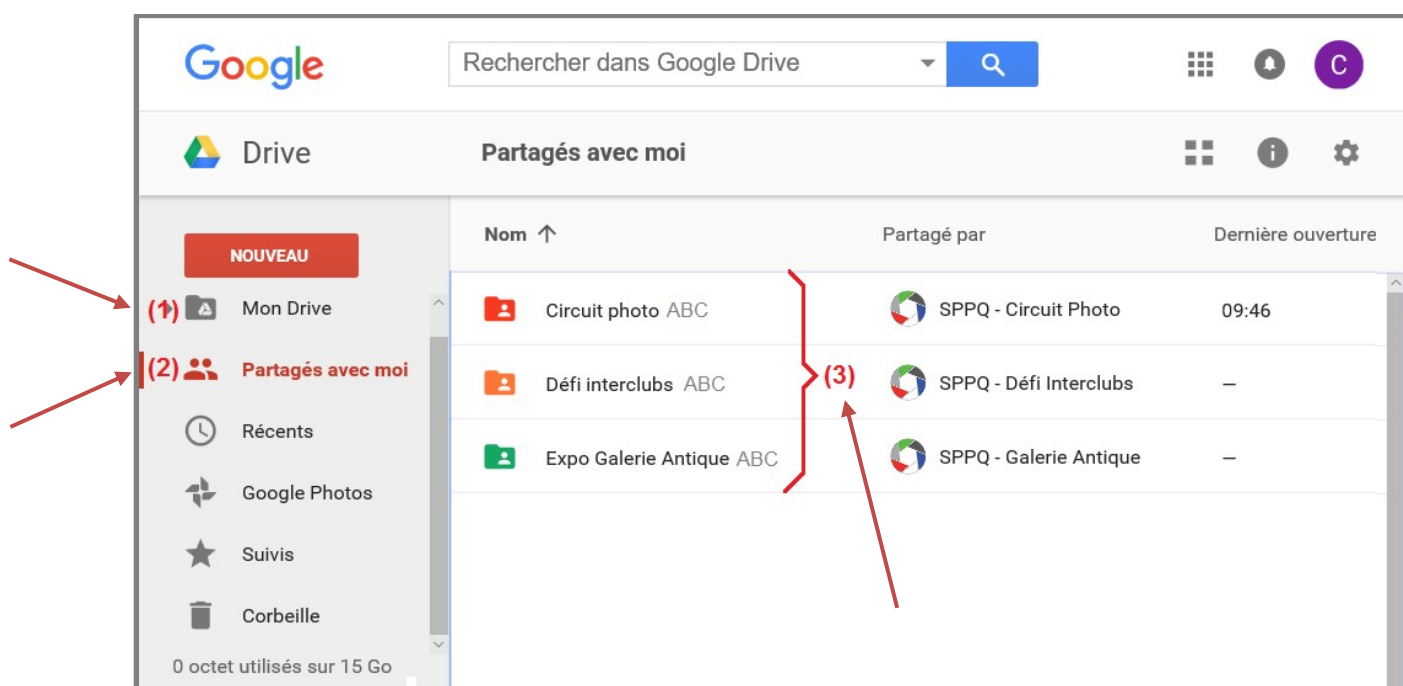


- 3.3. Cliquer sur le bouton des <Applications Google> (1). Il s'agit du pictogramme en forme de damier en haut du côté droit de l'écran. Cliquer ensuite sur l'application <Drive> ou <Disque> (2).



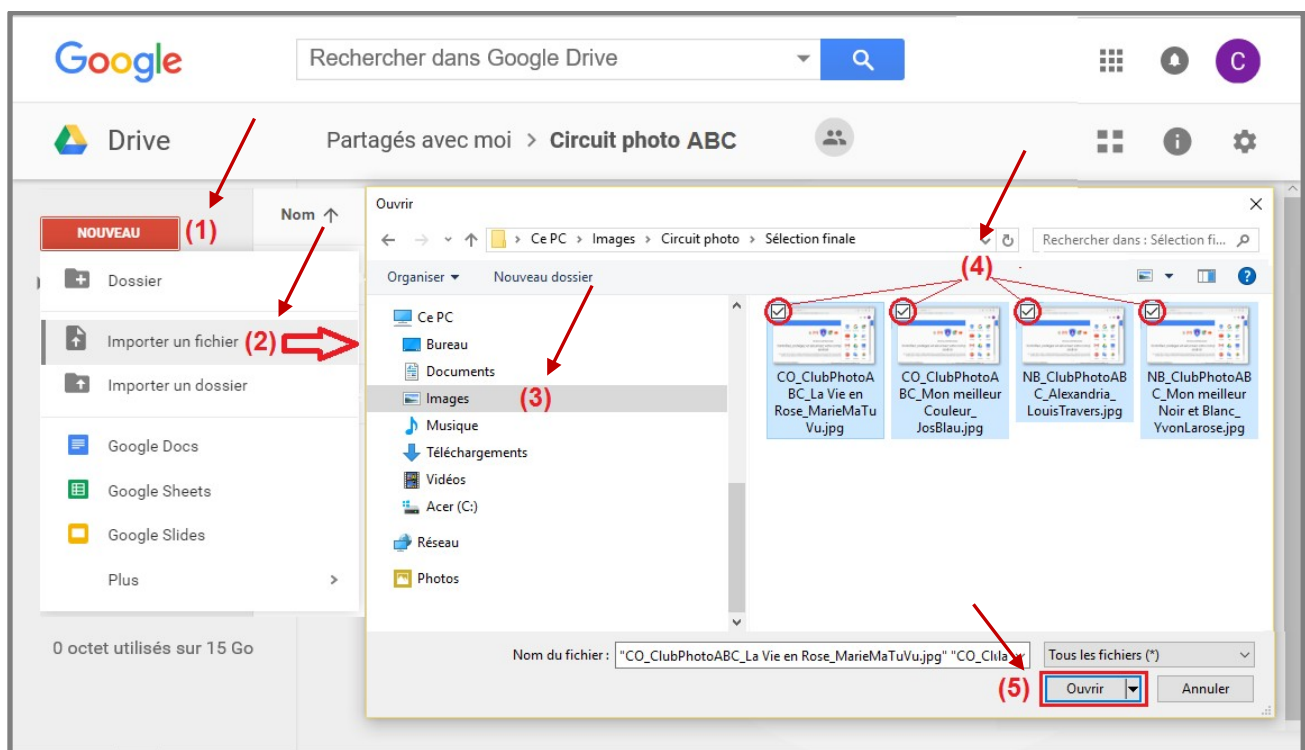
CONCOURS ET EXPOSITIONS SPPQ DÉPÔT DES FICHIERS NUMÉRIQUES AU COMPTE GOOGLE

3.4. Par défaut, l'application Google Drive s'ouvre dans la section <Mon Drive> (1). Vous devez sélectionner la section <Partagés avec moi> (2). Vous aurez alors accès aux dossiers de partage des concours SPPQ (3). Sélectionner le dossier correspondant au concours ou l'exposition dans lequel vous désirez déposer les photos sélectionnées par votre club avec un double-clic sur le dossier pour l'ouvrir.



CONCOURS ET EXPOSITIONS SPPQ
DÉPÔT DES FICHIERS NUMÉRIQUES AU COMPTE GOOGLE

3.5. Pour déposer vos images numériques, cliquer sur <**Nouveau**> (1) dans la partie gauche de l'écran et cliquer sur <**Importer un fichier**> (2) dans le menu déroulant apparaissant en dessous de NOUVEAU. La nouvelle fenêtre correspondant alors à l'explorateur de fichier de votre ordinateur. Sélectionner le dossier de votre ordinateur dans lequel se trouvent les fichiers à transférer (3) puis cocher les fichiers requis (4) (au besoin Ctrl-A pour sélectionner tous les fichiers du dossier). Enfin, cliquer sur <**Ouvrir**> (5).



NOTE : En fonction du nombre de fichiers à transférer, de leur taille, de la vitesse de connexion de votre réseau et du lien Internet, le transfert ne sera pas instantané et pourra prendre quelques minutes. Assurez-vous que le transfert soit complété avant de fermer votre session sur Google Drive et de fermer votre ordinateur.

CONCOURS ET EXPOSITIONS SPPQ
DÉPÔT DES FICHIERS NUMÉRIQUES AU COMPTE GOOGLE

3.6. Lorsque le transfert des fichiers est complété, fermer votre session. Cliquer ensuite sur l'icône d'identification des comptes (1) apparaissant en haut à droite de l'écran, puis sur <Déconnexion> (2).



Émission : 28 août 2018